



## Association des Professeurs de Langues Vivantes

19, rue de la Glacière, F-75013 Paris

[aplv.lm@gmail.com](mailto:aplv.lm@gmail.com)

[www.aplv-languesmodernes.org](http://www.aplv-languesmodernes.org)

à M. Xavier Darcos  
Ministre de l'Éducation Nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP07

Copie à M. Jean-Louis Nembrini  
Directeur Général de l'Enseignement  
Scolaire  
rue de Grenelle  
75357 Paris SP07

le 12 mars 2008

Monsieur le Ministre,

Vous trouverez ci-jointes la synthèse et l'analyse des réponses envoyées par 165 professeurs de langues au questionnaire proposé par l'APLV concernant la mise en place de la validation dans une langue vivante du niveau A2 du CECR qui conditionnera l'obtention du Diplôme national du Brevet 2008.

Au vu des conclusions de cette enquête qui corroborent les informations qui remontent des établissements, notre association et quatre syndicats partageant cette analyse de la situation, le SE-UNSA, le SGEN-CFDT, le SNALC-CSEN et le SNES, ont élaboré les propositions suivantes qui sont de nature à mettre fin à l'inquiétude qui règne actuellement chez les professeurs de langues au collège:

*Report de la validation A2* à la session 2010 du Diplôme National du Brevet, lorsque les candidats constitueront la première génération d'élèves ayant bénéficié d'un enseignement rénové des Langues Vivantes (paliers 1 et 2).

*Concertation* : installation urgente d'une Commission large de réflexion (associations de spécialistes, syndicats et associations de parents d'élèves), avec un calendrier précis, pour faire au Ministère de l'Éducation Nationale des propositions couvrant la totalité des questions en suspens et devant les problèmes prévisibles.

*Outils de validation* : mise immédiate sur le chantier de grilles nationales; constitution d'équipes nationales pour l'élaboration d'annales zéro testées par les enseignants, avec remontrées d'évaluation dès la rentrée 2008.

*Formation* : élaboration et annonce d'un plan de formation de formateurs suivi d'un accompagnement des équipes dans les établissements. L'urgence serait que la formation se centre sur les outils de validation, les nouveaux types d'épreuves et les techniques de correction en relation avec la nouvelle approche par les compétences.

*Information* : création d'un espace spécifique sur le site Web du MEN avec des mises à jours immédiates et des interlocuteurs auxquels les enseignants puissent poser directement des questions. Il faut éviter la cacophonie qui a prévalu jusqu'ici entre les différents informateurs et interlocuteurs des enseignants.

Afin de pouvoir développer ces propositions, l'APLV et les syndicats susnommés sollicitent une audience commune auprès de vous dans les plus brefs délais.

En vous souhaitant bonne réception de ces documents, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sincères salutations.

Sylvestre Vanuxem  
Président de l'APLV